



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 96524

Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme des collèges qui devrait s'appliquer à la rentrée prochaine et plus particulièrement sur la suppression des classes bilangues. Jusqu'à présent ces classes ont fait leurs preuves, elles favorisent l'ouverture à la connaissance et à la culture. Elles sont particulièrement bénéfiques dans les territoires ruraux, où l'accès aux connaissances, par l'éloignement géographique, est plus difficile. Par ailleurs, la maîtrise de plusieurs langues vivantes est en passe de devenir un prérequis indispensable pour de nombreuses formations et orientations professionnelles. À titre d'exemple, au niveau local, bien implantée depuis plusieurs années au collège de Brienne-le-Château, la classe bilangue est toujours bien pourvue (refusant même certaines candidatures). Les résultats sont bons et une véritable dynamique est créée autour de cette classe, comme en témoigne l'organisation de voyages réguliers en Allemagne et les échanges scolaires qui sont organisés chaque année, avec le soutien du comité de jumelage du canton. Alors que certaines académies expérimentent des classes trilingues dès la sixième, le choix administratif de supprimer cette possibilité au collège Julien Régnier conduirait inévitablement à une mise en concurrence déloyale des établissements et serait source d'inégalités entre les élèves (notamment en termes d'accès aux classes européennes). Ces suppressions aléatoires de classes bilangues créent des inégalités sur le territoire. Tous les enfants n'auront pas droit aux mêmes chances en matière d'éducation selon l'établissement où ils sont scolarisés en fonction du maintien ou non de ces classes et ceci n'est pas acceptable. Aussi il souhaiterait connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96524

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5231

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)